



# DIAGNOSTIC TERRITORIAL PARTAGÉ MISSION LOCALE DU VENDOMOIS



71 faubourg Chartrain - 41100 VENDOME



[www.ml-vendomois.fr](http://www.ml-vendomois.fr)



02 54 77 14 87



Mission Locale du Vendômois



# SOMMAIRE

<b>A- INTRODUCTION SUR LE CADRAGE REGIONAL ET TERRITORIAL</b>	<b>1</b>
<b>I) LE CONTEXTE REGIONAL, Région Centre Val de Loire</b>	<b>1</b>
Les éléments de prospective régionale (source CREFOP Centre Val de Loire)	1
Les enjeux territoriaux identifiés, caractéristiques et opportunités	2
<b>II) FOCUS</b>	<b>6</b>
Données sur les demandeurs d'emploi (DEFM)	6
Des précisions sur le chômage des jeunes	6
Lutte contre les exclusions	6
Protection de l'enfance	6
Scolarité, niveau des jeunes	7
Suivis des jeunes dan les Missions Locales	7
Zoom sur les NEETs	7
Zoom sur les QPV	8
Zoom sur les TH	9
<b>B- COMPRENDRE LE TERRITOIRE DE LA MISSION LOCALE</b>	<b>10</b>
<b>I) Le territoire</b>	<b>10</b>
Au niveau géographique	10
Au niveau démographique	10
Au niveau économique	11
Au niveau social	12
<b>II) PORTRAIT DE LA MISSION LOCALE</b>	<b>13</b>
Implantation, lieux Couverture territoriale d'accueil	13
Modalités de 1er accueil	14
Organisation	15
Offre de service à destination des jeunes	16
Formation et élaboration du projet professionnel	17
Accompagnement vers et dans l'emploi	18
Emploi	18
Entreprise	19
Mobilité	20
Loisirs, sport, culture, vie citoyenne	21

Accès au logement et vie quotidienne	22
Santé (handicap...)	23
<b>C- FEUILLE DE ROUTE</b>	<b>25</b>
<b>I) Besoins non couverts et axe de progrès</b>	<b>26</b>
<b>II) Plan d'action : feuille de route 2025-2026</b>	<b>28</b>
Fiche action 1 : Relations aux entreprises	28
Fiche action 2 : Public en situation d'illettrisme	29
Fiche action 3 : implication des jeunes	30
Fiche action 4 : "Aller vers"	31
Fiche action 5 : Lien avec France Travail	31
<b>SOURCES</b>	<b>32</b>

# INTRODUCTION SUR LE CADRAGE REGIONAL ET TERRITORIAL

## *Le contexte régional : Centre Val-de-Loire*

### **Les éléments de prospective régionale**

A l'horizon 2050, la région Centre-Val de Loire devrait connaître une augmentation de sa population portée quasi exclusivement par un solde migratoire positif (Recensement 2019 : 2 573 180 habitants).

Toutefois, les départements de l'Indre-et-Loire, du Loiret et de l'Eure-et-Loir seraient les seuls à enregistrer une croissance. La population du Loiret et Cher pourrait rester stable, tandis qu'elle diminuerait dans le Cher et l'Indre.

Cette hausse globale de la population régionale s'accompagnerait d'un vieillissement accru de la population, qui atteint déjà aujourd'hui un niveau critique : le nombre d'inactifs (étudiants, retraités, ...) se rapproche du nombre d'actifs. L'Indre, le Loiret-Cher et le Cher sont particulièrement touchés.

### **Une augmentation des recrutements dans l'industrie en période favorable**

Les éléments de prospective économique montrent qu'en période de croissance favorable à l'horizon 2025, de nombreux secteurs industriels auront des besoins en recrutement élevés : métallurgie, fabrication de produits métalliques, fabrication de denrées alimentaires, fabrication d'équipements électriques, de machines et équipements, industrie chimique. Il s'agit d'activités économiques déjà bien présentes en région, et parfois spécifiques sur certains territoires. L'un des enjeux consiste donc à assurer le maintien des compétences spécifiques et entraînant du territoire.

Parmi les secteurs spécifiques à la région Centre-Val de Loire, certains devraient connaître des besoins de recrutement favorables à horizon 2025. Parmi eux, deux secteurs spécifiques à la région Centre-Val de Loire ont fait l'objet d'un travail de prospective, à savoir :

- **Transport et entreposage** dont les besoins de recrutement se révèlent positifs quel que soit le scénario retenu, et ce principalement en raison d'une pyramide des âges vieillissante.

La logistique devrait voir son rôle conforté par la mondialisation, la concentration de l'industrie, de la grande distribution et les nouvelles logiques de localisation des activités TIC ; cela se traduirait par des volumes de plus en plus importants de marchandises à gérer sur des espaces et des distances de plus en plus grands, dans des délais de plus en plus courts, avec une flexibilité de plus en plus forte.

- **Métallurgie et fabrication de produits métalliques** dont les besoins de recrutement devraient être positifs dans le cadre d'une reprise économique.

Bien qu'il ne soit pas question de réel rééquilibrage ni de l'implantation de nouvelles unités de production, le secteur semble tirer profit d'un environnement d'affaires relativement confortable, à l'image de l'augmentation des commandes associées aux donneurs d'ordre de l'aéronautique.

En revanche, les performances économiques resteraient plus contrastées sur d'autres marchés, notamment dans l'automobile ou encore la construction, où les niveaux de commandes restent bien inférieurs à ceux enregistrés avant le cycle de récessions amorcé dès la fin des années 2000. De plus, à horizon dix ans, le poids du recyclage et de la seconde transformation des métaux devrait s'accroître, sans oublier le développement progressif de substituts métalliques, notamment les matériaux composites.

## Les enjeux territoriaux identifiés

### Le sud de la région

#### *Quelles caractéristiques ?*

L'Indre et le Cher se démarquent des autres départements de la région puisqu'ils sont les seuls à enregistrer depuis 2010 un recul de leur population, recul lié à la fois à un déficit de naissances sur le territoire mais aussi à un solde migratoire négatif. Ces deux départements, déjà spécifiques par leur faible densité, connaissent donc aujourd'hui un vieillissement accéléré de leur population et affichent des indices de vieillissement parmi les plus élevés de France.

Ce territoire a aussi été marqué par des séismes industriels très importants, notamment en lien avec une structuration de leur tissu économique autour d'industries lourdes sur ces deux départements (crise de la confection, restructuration de l'armement et de l'automobile...).

Le manque de dynamisme économique, le faible niveau de formation et de qualification de la population et le relatif enclavement des territoires se sont alors traduits par une reconversion difficile, entraînant un taux de chômage et un taux de pauvreté plus élevés que la moyenne.

A ce jour, bien que le Sud de la région se caractérise, en volume d'emplois salariés, par les mêmes secteurs que la moyenne régionale (commerce, transports - logistique, hébergement médico-social, construction...), ce territoire reste marqué par une forte spécificité agricole et industrielle (matériel de transport, métallurgie, textile et cuir, agro-alimentaire).

#### *Quels enjeux ?*

Parce que les besoins en services de la population évoluent, en lien notamment avec un indice de vieillissement conséquent ; il semble important de développer les services à la personne pour garantir le maintien à domicile et lutter contre l'isolement : maintenir le tissu associatif porteur de mission d'aide à la personne et garantir une formation adéquate au démarrage ainsi que la professionnalisation tout au long de la vie.

Parce que l'ensemble du sud régional est qualifié de ZRR ; il pourrait être intéressant de travailler aux problématiques de mobilité : offrir aux habitants des outils leur permettant de fluidifier leurs déplacements sur le territoire et ainsi d'accéder aux services prioritaires et à l'emploi.

Parce que la population y est plus âgée, avec un plus faible niveau de formation, et que les entreprises locales sont touchées, comme les autres, par les transitions économiques en cours ; il paraît essentiel d'accompagner les actifs afin de poursuivre le maintien dans l'emploi des seniors.

### *Quelles opportunités ?*

A ce jour, le sud de la région est encore peu identifié comme un territoire touristique. Cependant, ce dernier possède de nombreux atouts (Parc naturel de la Brenne, proximité de l'Île de France...) lui permettant de développer des activités autour du tourisme vert comme l'Auvergne ou le Jura. Cela pourrait modifier structurellement les emplois locaux en dynamisant le secteur de l'hôtellerie, de la restauration, ainsi que les métiers d'accueil et d'animation culturelle...

Bien qu'ayant connu de fortes vagues de désindustrialisation, le sud de la région continue de compter sur quelques fleurons industriels. Certains secteurs sont d'ailleurs en plein développement et représentent de nouveaux marchés potentiellement porteurs pour l'économie régionale, et c'est notamment le cas de la maintenance aéronautique. Un accompagnement particulier de ces fleurons en termes d'emploi et de compétences peut constituer un atout pour permettre aux structures locales de maintenir leur part de marché voire d'en gagner, et ainsi de participer à leur développement ainsi qu'au dynamisme local via les effets induits.

Enfin, et grâce à un foncier disponible et peu cher, il peut être envisagé d'attirer de nouvelles structures localement. Néanmoins, cela nécessitera de pouvoir garantir les infrastructures nécessaires au développement de nouvelles activités économiques (haut débit et fibre optique, télétravail, développement du travail non salarié, nouvelles formes d'emploi...).

## **La frange francilienne**

### *Quelles caractéristiques ?*

La frange francilienne (Dreux, Chartres, Pithiviers, Gien, Montargis) est un territoire qui apparaît dynamique démographiquement et ce principalement grâce à un solde naturel positif. C'est grâce à cela que cette zone enregistre une forte part de jeunes dans sa population et enregistre de fait un indice de vieillissement parmi les plus bas de la région (avec néanmoins une exception pour l'est du Loiret).

Cependant, malgré ce dynamisme démographique et le faible taux de pauvreté engendrés par la périurbanisation parisienne (salaires plus élevés des familles dont les emplois sont occupés en Île de France), ce territoire présente de fortes fragilités socio-économiques, notamment en lien avec des restructurations industrielles importantes.

En effet, ce territoire s'est développé dans les années 70 grâce aux décentralisations en provenance d'Île de France, principalement d'ateliers de production d'industrie à haute technologie ou à forte valeur ajoutée (notons que les sièges sociaux sont peu nombreux à avoir quitté l'Île de France). Malheureusement, ces industries technologiques n'ont pas toutes réussi à préserver l'emploi et ont profondément souffert des mutations de l'économie mondialisée : Philips, Maury Imprimeur, Faurecia, Ibiden, V2Pharm...

Malgré cette décroissance de l'emploi productif, la frange francilienne reste un territoire industriel (pharmacie, cosmétique, équipement électrique, caoutchouc, imprimerie) et agricole (grande culture de Beauce).

### *Quels enjeux ?*

Parce que le territoire compte de nombreuses poches de pauvreté, il serait intéressant de travailler à la captation des publics pour les accompagner au mieux : Enjeux sur les QPV présents sur l'ensemble des territoires de la frange francilienne (d'ailleurs non ZRR) – 20 % de la DEFM en Niveau 6 et 5b, enjeux sur les Neets.

Parce que le territoire se développe autour d'activités spécifiques où des mutations radicales sont en cours ou à venir, il est essentiel d'accompagner les entreprises, tant dans leurs investissements productifs qu'en capital humain ; pour éviter que ne se reproduisent les restructurations déjà connues sur le territoire.

Parce que les entreprises ont des besoins de recrutement à court, moyen et long terme ; il est nécessaire de travailler localement à l'identification et à la clarification des besoins pour valoriser les métiers auprès de la population.

#### *Quelles opportunités ?*

Déjà dotée d'activités à haute valeur ajoutée, la frange francilienne dispose également de nombreuses opportunités en termes de stratégie économique :

Développement de la chimie verte, transformation des matières premières produites en région dans les grandes cultures (biomasse – biotextiles...), positionnement sur de nouvelles technologies, développement et stockage des énergies renouvelables ...

#### **L'axe ligérien :**

##### *Quelles caractéristiques ?*

L'axe ligérien est l'axe structurant de la région Centre-Val de Loire. Il se compose d'ailleurs de trois chefs-lieux de département, dont les deux plus grandes agglomérations de la région.

Il s'agit du territoire le plus dynamique d'un point de vue démographique avec une croissance de la population sur l'ensemble des zones d'emploi qui le compose, croissance quasi exclusivement portée par le solde naturel.

C'est aussi, comme la frange francilienne, un territoire sur lequel, à l'exception du département du Loir-et-Cher, on enregistre une forte part de jeunes et un poids des seniors plus faible que la moyenne régionale.

C'est un territoire qui se caractérise également par un tissu économique diversifié et dynamique (les taux de création d'entreprises sont parmi les plus élevés du pays). Néanmoins, l'Orléanais et la Touraine apparaissent fortement spécifiques dans le tertiaire marchand. Ainsi, c'est sur ces territoires que ressortent les activités informatiques et services d'information, la recherche et développement...

C'est d'ailleurs grâce à cette diversité et cette spécificité, qu'à l'inverse des autres territoires régionaux, l'Insee considère qu'est présent un équilibre des métiers sur l'axe ligérien, contrairement au reste de la région qui se caractérise par une forte emprise industrielle. Ainsi, sont spécifiques du territoire, des métiers de cadre de la banque et des assurances, d'ingénieur informatique, de médecin, de cadre du bâtiment...

##### *Quels enjeux ?*

Parce que bénéficiant d'une offre de formation complète et notamment de deux universités, un désajustement à la hausse des qualifications est un véritable risque sur l'axe ligérien. En effet, certaines études montrent déjà que le déséquilibre sur le marché du travail n'est pas uniquement lié à une pénurie de compétences mais peut aussi, parfois, être expliqué par un excédent de ces dernières ne répondant pas aux besoins des entreprises locales (la région Centre-Val de Loire se caractérisant principalement par des besoins de qualification intermédiaires).

Parce que l'axe ligérien compte désormais deux métropoles, il est essentiel de travailler au développement d'un tertiaire à forte valeur ajoutée. En effet, aujourd'hui la région peine à redémarrer, et décroche d'un point de vue de la création de richesse, car l'essentiel des services à haute valeur est aujourd'hui happé par la région parisienne.

Parce que non délocalisable, l'emploi touristique est un véritable enjeu pour le développement régional. En effet, l'axe ligérien possède un atout majeur, les châteaux de la Loire, et bénéficie d'une renommée internationale.

Parce que l'axe ligérien concentre l'essentiel de la population et de l'emploi régional, il persiste un enjeu majeur en termes de volume de renouvellement sur les compétences structurantes du territoire. En effet, si le renouvellement de l'emploi sur cet axe n'est pas assuré, cela pourrait générer des effets d'entraînement négatifs sur l'ensemble du territoire régional.

### *Quelles opportunités ?*

Parallèlement aux enjeux spécifiques du territoire, l'axe ligérien pourrait saisir de nouvelles opportunités.

Tout d'abord en déployant de nombreux efforts dans le développement d'une économie circulaire robuste, en s'appuyant sur la présence d'une population importante, d'un pôle de consommation dense, et d'une présence industrielle permettant la revalorisation des produits. Une telle économie pourrait in fine se traduire comme l'évoque l'OCDE par le besoin de nouvelles compétences basées sur la connaissance et le traitement des nutriments biologiques devant ré-entrer dans la biosphère et les entrants techniques conçus pour être recyclés.

Ensuite et surtout en saisissant les champs de spécialisation intelligente de la région : bâtiment intelligent, santé, préservation de l'environnement (Val de Loire), instrumentation et mesure ... lui permettant de saisir de nouveaux marchés de niches et ainsi d'entraîner le reste de l'économie territoriale et régionale dans un cercle vertueux de développement.

## Données sur les demandeurs d'emploi (DEFM)

Au dernier trimestre de l'année 2023, le taux de chômage en région Centre-Val de Loire est de 7%. Pour la demande d'emploi en fin de mois (DEFM) en catégorie A, la part des jeunes de moins de 25 ans représentait 15,1 % de l'ensemble (soit 14 930 DEFM). La part des 50 ans et plus était de 28,1% (27 810 DEFM) et la part des 25 à 49 ans était de 56,8% (56 240 DEFM). Le total des DEFM était de 98 980. Le Loir-et-Cher a un taux de chômage plus faible, le Loiret un taux plus élevé.

## Des précisions sur le chômage des jeunes

Historiquement, la région enregistre un taux d'emploi élevé des jeunes, en lien avec une forte implantation de l'apprentissage et une surreprésentation du secteur industriel qui offre proportionnellement plus d'emplois ne nécessitant pas d'études longues (opérateur simple) et précaires (CDD, Intérim).

Le mouvement de désindustrialisation en cours depuis une quinzaine d'années qui crée un désajustement qualitatif de plus en plus prégnant entre l'offre et la demande d'emploi dans les secteurs industriels et la forte diminution de l'emploi dans le secteur de la construction, second secteur employeur des jeunes de 15-24 ans, renforce les difficultés d'insertion de cette classe d'âge.

## Lutte contre les exclusions

Le taux de pauvreté de la région Centre (13%) est inférieur à celui du national (14,5%). A l'échelle des départements de la région, celui de l'Eure et Loir a le taux le plus faible (11,9%), à l'inverse le département de l'Indre a le taux le plus élevé (14,5%).

Quel que soit le territoire, les moins de 30 ans restent la classe d'âge où le taux de pauvreté est le plus élevé (21,9% en région, 22,7% en France).

Afin de lutter contre les exclusions, le dispositif de minima sociaux, fondé sur un principe de solidarité, permet le versement de prestations sociales non contributives visant à assurer un minimum de ressources aux personnes.

La région compte près de 514 000 allocataires, ce qui représente 44% des ménages.

Le RSA concerne près de 62 000 allocataires, soit un taux de 4% pour les 15/64 ans. Le taux d'allocataires varie de 3,4% dans l'heure et loir à 5,3% dans le Cher.

Une offre de logement dans le parc locatif social : la région compte 202 500 logements sociaux soit une densité de 17,6 %, proche de la moyenne nationale.

## Protection de l'enfance

La région compte près de 3 150 places d'accueil pour enfants et adolescents en difficulté sociale, soit un taux d'équipement de 4,5 places pour 1 000 jeunes de 0 à 20 ans. Ce taux est de 5,3% au niveau national et varie de 2,9% dans le Cher et le Loiret à 7,3% dans l'Eure et Loir.

En France 7,5% des placements sont des placements directs, en région cela varie entre 4,7% dans l'Indre et Loire et 7,3% en Eure et Loir.

## Scolarité, niveau des jeunes

En 2019, selon les données du recensement de population de l'Insee, plus de 14 100 jeunes de la région âgés de 20 à 24 ans sont sortis du système scolaire sans diplôme, soit un taux de 16,9%, taux comparable à celui du national.

Quel que soit le territoire, le taux de sortie sans diplôme sont plus élevés chez les garçons que chez les filles. Le nombre de jeunes sortis sans diplôme tend à diminuer.

Quant aux jeunes de 20 à 29 ans, 14,8 % des jeunes de la région non scolarisés sont sortis du système scolaire sans diplôme. Pour cette classe d'âge, les garçons sont davantage sortis du système scolaire sans diplôme ou avec le brevet.

Les représentations cartographiques mettent en évidence une répartition plus importante des Bac+2 et plus dans les agglomérations, et les taux de plus faibles niveaux dans les territoires ruraux.

## Suivis des jeunes dans les Missions Locales

Du 1er janvier au 31 décembre 2023, les 20 Missions locales de la région ont accueilli en premier accueil 14 859 jeunes. Elles ont accompagné 37 928 jeunes dont 6 898 sur le dispositif du Contrat Engagement Jeune. Parmi les entrées en situation, 13% des jeunes accompagnés sont entrés en formation et 14 161 jeunes ont accédé à emploi (dont 21,3% en emploi dit durable).

L'accompagnement social a aussi une part importante puisque sur la région on note que 2% des jeunes ont une problématique logement, 4,8 % ont une problématique santé et 10,8 % des jeunes se présentent avec une problématique sur la thématique culture/loisirs/mobilité. En effet, 72,2% des jeunes accompagnés n'ont pas le permis B et certains n'ont aucun moyen de transport.

Les Missions Locales ont vocation à accompagner les jeunes sans discrimination. Ainsi, l'accompagnement des publics dits spécifiques est important : jeunes en situation de handicap (1 289 jeunes avec une RQTH), sous main de justice en milieu ouvert et fermé (822 jeunes) et jeunes étrangers (dont 88,4% de jeunes issus de pays situés hors de l'UE).

## Zoom sur les NEETs

Sont étudiés ici : les jeunes de 15-25 ans ni en étude, ni en emploi, ni en formation qui regroupent, au sens du recensement, les chômeurs, mais aussi les personnes au foyer et les autres inactifs.

56 066 jeunes de 15-25 ans de la région Centre-Val de Loire ne sont ni en formation, ni en emploi (jeunes non insérés), soit 18,1 % des jeunes.

74 % des jeunes non insérés de 15-24 ans de la région sont chômeurs et 24 % inactifs. Les hommes représentent 51 % des jeunes non insérés.

Parmi les jeunes non insérés, il faut distinguer :

- ceux ayant quittés précocement le système éducatif

63,5 % des jeunes de 15-25 ans non insérés n'ont aucun diplôme ou ont obtenu un CAP-BEP.

Ils sont fortement exposés aux difficultés d'insertion dans l'emploi et à l'exclusion sociale.

- ceux temporairement éloignés du marché du travail

36,5 % des jeunes de 15-24 ans non insérés ont obtenu un diplôme supérieur au niveau V de formation. Ces jeunes ne sont que temporairement éloignés du marché du travail.

Pour la grande majorité en recherche d'emploi, l'enjeu est essentiellement d'écourter la durée du chômage en accédant à des emplois durables en adéquation avec leur niveau de qualification. Les autres font le choix de l' « inactivité » dans cette étape de transition entre les études et la vie active.

Par le jeu territorialisé des déterminants économiques et sociaux, leur poids relatif varie de près de 10 points selon les zones d'emploi. Les zones les plus fragilisées étant : Saint-Amand-Montrond (25,2 % des jeunes de 15-25 ans sont des NEETs), Vierzon, Romorantin, Gien, Châteaudun, Pithiviers, Montargis et Dreux. Les trois zones enregistrant la part la plus élevée de jeunes non insérés (Saint-Amand, Romorantin et Vierzon) sont des zones d'industrie anciennes au sud de la région. Elles présentent un vieillissement de la population plus prononcé qu'en région. Le solde migratoire des jeunes est négatif et la part de ces derniers dans la vie active diminue.

Les très fortes diminutions d'emploi dans l'industrie ne doivent pas cacher des problèmes de renouvellement de main d'œuvre dans ce secteur du fait de l'augmentation des départs en retraite. Par ailleurs, le développement des services à destination des personnes âgées dépendantes apparaît comme un enjeu majeur. Dans ces zones d'emploi, la part de la population non scolarisée ayant un niveau de formation inférieur au niveau V est de 5 à 10 points supérieure à la région. Les jeunes les moins qualifiés et les moins mobiles sont confrontés à un désajustement qualitatif entre offre et demande d'emploi, leur niveau de qualification et de formation ne correspondant pas aux emplois offerts.

**Enjeux** : Captation des publics et d'inclusion sociale pour les NEETS qui ne sont pas chômeurs / Accès à la formation et à l'emploi pour les chômeurs

**Opportunités** : Travailler avec les acteurs de l'ESS / cohésion sociale sur les territoires / Lutter contre le décrochage / Mobilité

## Zoom sur les QPV

En Centre-Val de Loire, 6 % de la population habitent un quartier de la politique de la ville (7,4% en France) : 52 quartiers prioritaires de la politique de la ville, plus de 151 000 habitants. La moitié des quartiers comptent moins de 2 000 habitants. Si tous les quartiers ont été identifiés comme abritant une population en difficulté, ils ne présentent pas tous le même profil démographique et les difficultés rencontrées par leurs résidents ne sont pas de même nature.

On distingue trois profils de quartiers.

- Dans les premiers majoritairement présents sur la frange francilienne, les familles nombreuses sont surreprésentées et les situations d'emploi précaire plus fréquentes.
- Dans les deuxièmes, les habitants, qui bénéficient du dynamisme économique de leur agglomération, sont plus souvent en activité et reçoivent moins d'aides de l'État.
- Enfin dans le sud et l'agglomération tourangelle, la région abrite une troisième classe de quartiers dans lesquels la population, bien que plus précaire, présente un profil proche de son environnement.

**Enjeux** : Accès à la formation et particulièrement acquisition des compétences de base / Accès à l'emploi / Mobilité

**Opportunités** : Imaginer des actions avec les acteurs des QPV (associations culturelles et sportives, CCAS...) pour capter les NEETS.

## Zoom sur les travailleurs handicapés

En Centre–Val de Loire, plus de 3 300 établissements du secteur privé et établissements publics à caractère industriel ou commercial (EPIC) sont assujettis à cette obligation (OETH). Plus d'un bénéficiaire sur deux est employé dans un établissement du secteur tertiaire. Les secteurs du commerce, du transport et de l'hôtellerie-restauration regroupent à eux seuls près de 23% des bénéficiaires.

Plus de 80 entreprises de service et d'aide par le travail, offrant près de 4 950 places.

Près de 250 établissements d'hébergement pour adultes en situation de handicap, proposant plus de 6 900 places.

120 établissements accueillant des jeunes, offrant près de 5 000 places d'accueil.

Les élèves en situation de handicap représentent 3% des élèves scolarisés dans le premier degré, et 3,2% dans le second degré. Ils sont majoritairement scolarisés dans des classes ordinaires, environ 1/3 dans les classes ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion scolaire).

**Enjeux** : Accès et maintien en emploi

**Opportunités** : Diversifier l'accès à l'emploi par une meilleure identification des secteurs d'activité et métiers porteurs pour les travailleurs handicapés (Action PRITH)

# COMPRENDRE LE TERRITOIRE DE LA MISSION LOCALE

## *Le territoire*

### **Au niveau géographique**

L'arrondissement de Vendôme couvre 1 722 km<sup>2</sup> et regroupe 100 communes avec une densité de 39 habitants/km<sup>2</sup> en 2021 (en comparaison : 77 pour Blois et 41 pour Romorantin). Il se caractérise par une agglomération qui est le principal bassin d'emploi et des territoires plus ruraux. Ainsi, certaines communes se trouvent très éloignées (en voiture) de la sous-préfecture qu'est Vendôme : Le Plessis-Dorin au nord-ouest à 40 minutes ou encore Villedieu-le-Château au sud-ouest à 38 minutes. Vendôme, 1ère ville du territoire, compte 15 747 habitants en 2021 puis nous avons Montoire-sur-le-Loir avec 3 666 habitants et Saint-Ouen avec 3 024 habitants (chiffres INSEE 2021).

### **Au niveau démographique**

La population du Loir-et-Cher décroît et c'est également le cas sur l'ensemble du territoire couvert par la Mission Locale. Le Vendômois, plus particulièrement est un territoire à caractère rural avec une population vieillissante. En effet, beaucoup de jeunes quittent le territoire pour rejoindre les grandes agglomérations de la région ou la région parisienne pour la plupart afin d'entamer des études supérieures et ne reviendront éventuellement que bien plus tard. L'indice de vieillesse indiquait notamment en 2019 qu'il y avait 128 personnes de + de 65 ans pour 100 jeunes de moins de 20 ans sur le territoire. Cela est d'autant plus important sur l'une des communautés de communes : 161 pour les Collines du Perche. En comparaison, cet indice est de 110 pour le Loir-et-Cher, 95 pour la région et 84 pour la France métropolitaine.

Dans le département du Loir-et-Cher, le niveau de formation des habitants et des actifs en emploi se situe en-dessous de la moyenne régionale avec 23 % de diplômés de l'enseignement supérieur parmi la population non scolarisée (26% pour la région) et 33% détiennent au mieux le diplôme du brevet. Avec un taux de scolarisation des 15/24 ans à 60%, le département est également en-dessous de la moyenne régionale (63%). Ainsi, plus de 4 500 places de formations continues ont été financées en 2022 pour répondre afin d'offrir des opportunités de qualification. Il est à noter que parmi les 6 163 jeunes en formation professionnelle inscrits à la rentrée 2022, 32% sont des apprentis dans le Loir-et-Cher.

En ce qui concerne l'emploi sur l'arrondissement de Vendôme, à la fin de l'année 2022, France Travail comptabilisait 4 301 demandeurs d'emploi en catégorie A, B et C et 42% d'entre eux connaissaient une situation de chômage de longue durée (moins que la moyenne régionale à 47%).

En 2019, 64 829 personnes résidaient dans la zone d'emploi de Vendôme. Le Vendômois comptait 67 408 habitants en 2021. Selon les estimations, 4 100 salariés atteindront l'âge de la retraite entre 2023 et 2023 pour 1/3 dans le domaine de l'industrie. La fonction publique et le domaine de l'action sociale sont également touchés. Cela représente de nombreuses opportunités d'emploi pour les jeunes avec des postes qui, pour majorité, ne nécessitent pas ou peu de qualification. En 2020, on recensait 1 596 jeunes de 15 à 29 ans non insérés sur le territoire de la Mission Locale de Vendôme. Le nombre de jeunes éligibles à un accompagnement à la Mission Locale du Vendômois (16/25 ans) est de 5 650.

## **Au niveau économique**

Si l'on regarde le nombre d'établissements, le secteur tertiaire marchand (commerce, transports et services divers) est le premier secteur dans le Loir-et-Cher (55%) et en région (59%). L'agriculture et la construction sont eux surreprésentées dans le département, qui est très rural, par rapport à la moyenne régionale et la fabrication de matériels de transport (sous-traitance automobile et aéronautique) est le secteur d'activité le plus spécifique du Loir-et-Cher (plusieurs entreprises à Vendôme).

Le taux de chômage en Loir-et-Cher est de 5,8% (2023) et on remarque peu de destruction d'emploi et beaucoup de départs à la retraite dans les années à venir, ce qui offre de nombreuses opportunités pour les demandeurs d'emploi et pour les jeunes, futurs actifs. En 2020, on recense 19 046 salariés dans le secteur privé dans la zone d'emploi de Vendôme répartis dans 1 962 établissements employeurs.

On peut noter que le Vendômois connaît un dynamisme économique grâce à l'implantation et au développement régulier d'entreprises avec un tissu économique qui se diversifie (tourisme, commerce...). Les projets de recrutement sont donc nombreux et en augmentation. Par exemple, pour l'année 2024, ce sont 2 651 projets recensés dans les entreprises, principalement celles de moins de 10 salariés, et avec une proportion plus importante dans les secteurs des services aux particuliers (conséquence du vieillissement de la population) et de l'industrie avec 1/3 des projets et une augmentation de 22% par rapport à 2023 (conséquence d'un marché qui grandit avec des entreprises du territoire qui se développent et d'autres qui s'installent). Pour autant, ces dernières peinent à recruter car la part des actifs diminuent pour plusieurs raisons : comme indiqué plus haut les départs à la retraite seront nombreux dans les prochaines années, le vieillissement de la population et peu de jeunes qui s'installent. De plus, le taux de chômage du territoire est faible (5,6% en 2023, inférieur au niveau national et le plus faible du département) et entraîne une baisse du vivier de demandeurs d'emploi.

Les nombreux départs à la retraite en cours sont difficilement remplacés et le développement des entreprises offre l'opportunité de nouveaux postes qui ne trouvent pas preneurs. Cela se ressent principalement dans le secteur de l'industrie mais aussi dans le commerce, la construction et les services.

D'ailleurs, les entreprises sont globalement inquiètes et pensent qu'elles rencontreront des difficultés pour recruter des personnes répondant à leurs besoins. De plus, les entreprises constatent un turnover important chez les nouveaux salariés recrutés. Pour les entreprises, cela serait principalement dû à des facteurs liés aux candidats (envie de bouger, décalage entre l'exercice et l'image du métier, organisation personnelle et familiale) mais aussi à des facteurs liés au territoire (mobilité) et à des facteurs internes à l'entreprise (conditions de travail). Il faut aussi noter que les postes proposés demandent peu ou pas de qualification, ce qui est un avantage pour les publics peu ou pas diplômés mais cela induit également que les perspectives d'évolutions sont réduites. En effet, sur la zone d'emploi de Vendôme par exemple, on compte 38 cadres/100 ouvriers. La Chambre de Commerce et d'Industrie Centre-Val de Loire indique que les principaux employeurs du bassin d'emploi sont Bosch (filiale automobile), Thalès et SNV qui sont des industries importantes.

Les enjeux liés aux caractéristiques économiques du territoire de la Mission Locale et sur lesquels cette dernière peut agir sont donc l'attractivité des métiers et des secteurs qui ont des besoins mais peinent à recruter (principalement les services à la personne et l'industrie) et former aux spécificités de métiers pour valoriser un savoir-faire local avec des compétences techniques que les entreprises devront ensuite conserver.

## **Au niveau social**

Au niveau départemental, le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans est de 15,4% en 2022. Cela signifie que le décrochage scolaire est important d'où la nécessité de développer des actions en faveur de ce public, qui soient adaptées afin de ne pas les remettre dans une situation de difficulté qu'ils ont déjà connue dans le milieu scolaire pour les accompagner vers l'âge adulte et vers l'emploi.

Il est également établi que des freins importants pour l'accès à l'emploi sont la mobilité et la garde d'enfant (offre d'accueil des enfants de moins de trois ans, très hétérogène sur l'ensemble du territoire). Ainsi, sur Vendôme on retrouve un taux de chômage plus important avec une part non négligeable de salariés précaires (temps partiels, CDD, intérim) et d'allocataires du RSA et dans le Perche, une part importante de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans, ayant connu une perte d'emploi récente et des personnes pour qui des difficultés de mobilité entraînent les difficultés d'accès à l'emploi (habitants des territoires ruraux, mal desservis par les transports en commun qui ont parfois un temps de trajet élevé pour rejoindre la zone d'emploi de Vendôme et qui engendrent des coûts importants pour l'essence et l'entretien du véhicule). Bien que des solutions adaptées et des alternatives à la mobilité (le covoiturage, utilisation du vélo...) tendent à se développer, les effets ne s'en ressentent pas encore.

Sur l'arrondissement de Vendôme, on peut noter diverses problématiques rencontrées par les habitants :

- une offre de transport en commun basée sur les besoins scolaires
- une désertification médicale
- un nombre (1 793) de familles monoparentales modéré mais à prendre en considération malgré tout (30,7% des familles sur la ville de Vendôme)

- un nombre d'enfants en danger estimé comme étant relatif mais impacté dans la réponse à apporter à ses situations par un éloignement des structures de protection de l'enfance
- un éloignement des services de la vie courante (établissements scolaires, commerces de proximité, supermarchés, stations-service, banques, magasins d'équipements, cabinets médicaux...) pour les territoires plus ruraux
- un déficit important de médecins généralistes sur la majeure partie du territoire et un accès difficile aux médecines de spécialité
- une part non négligeable de jeunes en difficulté de lecture (11,6% sur le département en 2022 sur les jeunes ayant participé à la journée défense et citoyenneté).

Pour les publics avec des problématiques spécifiques, il est donc nécessaire de développer des modalités et durées d'accompagnement dans les dispositifs d'insertion professionnelle adaptées (outils passerelles, intensité variable, actions préparatoires de reprise d'emploi...). Il est aussi important de sensibiliser les recruteurs à ces problématiques et aux conséquences qu'elles peuvent avoir sur l'accès et le maintien en emploi.

Cependant, malgré les diverses problématiques sociales évoquées, le taux de pauvreté dans le territoire est plus bas (entre 10,6 et 12,9%) qu'au niveau national (14,4%), régional (12,9%) et départemental (12,5%) (sauf pour la communauté de communes Collines du Perche). Mais un taux de pauvreté plus élevé est concentré sur la commune de Vendôme (18%).

Le territoire de la Mission Locale du Vendômois est riche au niveau culturel grâce aux ressources que l'on peut trouver sur le territoire directement et à son environnement regroupant une multitude de sites touristiques et culturels intéressants. Cependant, l'accès est encore en partie limité mais un réel effort est fait pour le développement de l'attractivité, au niveau économique mais aussi de l'offre culturelle et touristique de la part notamment des élus.

## *Portrait de la Mission Locale*

### **Implantation et couverture territoriale d'accueil**

Le Vendômois est couvert par deux Communautés de communes : Collines du Perche et Perche et Haut Vendômois, et une Communauté d'agglomération Territoires Vendômois. Un Quartier Prioritaire politique de la Ville, "le quartier des Rottes", est recensé à Vendôme. L'arrondissement a une population de 68 599 habitants (INSEE 2021) et la part de 15 à 29 ans est de 12,8% ce qui est un indice assez bas pour cette tranche d'âges.

Carte du territoire

La Mission Locale du Vendômois c'est un siège social à Vendôme et 5 permanences à Saint-Amand-Longpré, Montoire-sur-le-Loir, Savigny-sur-Braye, Mondoubleau et Fréteval. Avec ce découpage nous couvrons au mieux les 100 communes qui constituent notre périmètre d'intervention. Dans la majorité des cas, les jeunes sont d'abord accueillis sur le site le plus proche de leur domicile.

Pour ceux reçus sur les permanences, un travail sur la mobilité sera effectué pour favoriser la venue sur Vendôme afin de bénéficier des activités collectives principalement menées au siège de la Mission Locale. En effet, la part de public accueillie dans les permanences n'est pas assez importante pour pouvoir délocaliser des activités ou des sessions collectives de Contrat Engagement Jeune.



## Modalités de 1er accueil

Ce sont 350 à 400 nouveaux jeunes qui franchissent notre porte chaque année. Pour répondre au mieux à leur demande, nous nous engageons à proposer à ces jeunes un rendez-vous, au maximum dans les 15 jours qui suivent l'appel ou le premier contact.

Après la réalisation d'un diagnostic sur la situation du jeune, reprenant tous les champs d'action de la Mission Locale, le conseiller propose au jeune un plan d'action et le cas échéant, l'intégration dans le dispositif (PACEA, CEJ,...) et la proposition d'offres de services qui permettront de répondre au mieux aux besoins du jeune et de l'accompagner dans la réalisation des objectifs qui découlent de l'état des lieux effectué. A l'heure actuelle, le contact avec la Mission Locale s'établit par visite ou appel du jeune, via l'obligation de formation 16-18 ans, orientation par les partenaires, par le formulaire de contact du site ou via les réseaux sociaux.

La Mission Locale a la volonté de s'investir dans une démarche « d'aller vers ». Cela a été entrepris en 2024 (maraudes avec le centre social, participation à la journée des associations...) et nous souhaitons le développer davantage en 2025 (participation à l'événement printemps des Rottes, entre autres).

# Organisation



Chaque conseiller a une ou plusieurs références (formation, publics spécifiques, secteur d'activité, thématique d'intervention de la Mission Locale...) et participe aux événements et réunions partenariales en rapport avec sa référence. Il est également l'interlocuteur privilégié des partenaires sur la thématique de référence. En plus des échanges quotidiens des collègues, une réunion d'équipe est mise en place toutes les deux semaines pour évoquer : les actualités en rapport avec les références, les difficultés rencontrées dans l'accompagnement (échange de pratiques), les actualités de la structure et des partenaires, les points d'étapes des projets en cours (Mission Locale ou partenaires ou Mission Locale + partenaires), un point sur l'activité de la Mission Locale et échanges, partages de pratiques/connaissances/compétences (construction/présentation d'outils, suite formations réalisées...).

Concernant le Contrat Engagement Jeune, c'est une équipe dédiée de trois conseillères, d'une assistante administrative et d'une coordinatrice qui prend le relais : pour le temps où il est sur le dispositif, le jeune est réaffecté à une conseillère dédiée au CEJ. Les jeunes bénéficient d'un mois en collectif qui correspond à un temps de remobilisation et de resocialisation (2,5 jours d'ateliers par semaine) puis d'un suivi individuel renforcé. Le changement de conseillère permet de rencontrer une autre personne. Les jeunes seront vus plus souvent dans le cadre de l'accompagnement renforcé afin de débloquent certaines situations grâce à un changement de point de vue, un nouvel échange, des non-dits levés...

Dans le cadre de l'accompagnement plus classique proposé par la Mission Locale, une conseillère référente unique est désignée pour chaque jeune, sauf changement pour la durée du CEJ, le jeune retrouvera ensuite la conseillère qui le suivait avant l'entrée sur le CEJ.

Enfin, la Mission Locale compte une psychologue dans son effectif, présente une journée par semaine. Cette professionnelle, au sein même des locaux, permet aux conseillers d'orienter les jeunes rapidement vers un lieu d'écoute adapté. Les jeunes sont orientés lorsqu'il est détecté une situation de mal-être ou lorsque des troubles psychologiques importants sont soupçonnés. L'objectif peut être de débloquent certaines situations qui ont parfois pour effet de paralyser les jeunes ou d'altérer leur motivation et/ou leur confiance en soi.

Dans d'autres situations, des problématiques plus ancrées sont détectées et un ou plusieurs rendez-vous avec la psychologue vont permettre par la suite d'orienter les jeunes vers les professionnels et/ou structures adaptés pour traiter la problématique et pour accompagner le jeune de manière renforcée.

## **Offre de services à destination des jeunes**

Diagnostic, analyse de la situation des jeunes, profil des jeunes

En 2023, la Mission Locale a réalisé 6 738 entretiens pour les 971 jeunes accueillis et cela a donné lieu à 22 363 propositions dans l'offre de services :

- 41,8 % concernant l'accès à l'emploi
- 18,1 % concernant la construction du projet professionnel
- 16,5 % sur la citoyenneté (ex : accès aux droits, accompagnement pour demande des papiers d'identité...)
- 8,7 % concernant les loisirs, culture et sport (incluant la mobilité)
- 6,6 % sur la santé
- 6,3 % concernant la formation
- 2% sur le logement.

Pour l'ensemble du public, les situations sur l'année ont été nombreuses et diversifiées :

- 885 situations concernant l'emploi
- 192 périodes de mise en situation en milieu professionnel réalisées
- 95 entrées en formation, 79 contrats d'alternance et 20 reprises de scolarité.

L'offre de services de la Mission Locale tend à se développer constamment afin de couvrir l'ensemble de ses champs d'action : emploi, formation, projet professionnel (orientation) mais aussi santé, mobilité, citoyenneté, sport, loisirs et culture (vie sociale), logement...

Elle évolue en fonction des constats de l'équipe, des besoins/idées des jeunes, des sollicitations des partenaires, du contexte local et des politiques publiques.

Elle s'adresse à tous les jeunes, seuls quelques ateliers sont réservés aux jeunes entrant sur le dispositif CEJ (1er mois en collectif). Elle est proposée aux jeunes en fonction de leurs besoins et de leurs échanges avec leur conseillère. Ils y ont également accès grâce à l'affichage que l'on trouve dans la salle d'attente ou encore au tableau qui se trouve à l'accueil et qui annonce les ateliers ou actions (visite d'entreprise, forum...) prévus sur deux semaines.

En 2021, la Mission Locale a mis en place le Cyber Espace qui est en libre accès le mercredi après-midi et le vendredi matin. Une conseillère accompagne les jeunes dans leurs démarches administratives, de recherches d'emploi, d'inscription à France Travail, de recherches d'orientation... Des ordinateurs et tablettes sont à disposition des jeunes pour qu'ils réalisent ces démarches. En 2023, ce sont 87 jeunes qui ont été orientés vers cet espace. 65 sont venus une ou plusieurs fois (126 visites).

## Formation et élaboration du projet professionnel

66,8% des jeunes accompagnés par la Mission Locale du Vendômois ont un niveau CAP/BEP ou inférieur (dont 28,4% sans diplôme). La part de jeunes ayant un niveau infra bac est donc importante pour notre public.

Il y a peu de solutions post-bac sur le territoire qui est rural. Cela engendre une migration des jeunes qui souhaitent engager une poursuite d'études et cela a un impact sur la population générale (effet de population vieillissante) puisqu'ils ne reviennent pas de suite dans la région après l'obtention de leur diplôme. Aujourd'hui, les mineurs sortis du système scolaire qui sont accompagnés à la Mission Locale représentent 25% des jeunes. Ils sont souvent sans diplôme ou un avec un niveau infra CAP/BEP et le projet travaillé avec eux est souvent un projet de retour en formation. Ce public est en augmentation ces dernières années et est parfois plus difficile à gérer. En premier lieu, ces jeunes viennent souvent avec une demande d'accéder à l'emploi. Or, l'emploi des mineurs est très réglementé et les entreprises sont peu enclines à recruter ces profils.

L'importance d'avoir une offre de formation pour adulte pour qualifier le public avec un niveau bac ou infra bac se fait donc sentir, notamment sur des secteurs spécifiques ou des métiers en tension. Cela n'augmente pas forcément le niveau de diplôme a proprement parlé mais aura un impact sur l'employabilité dans ces secteurs qui sont présents et se développent sur notre territoire.

Au vu du public, les projets des jeunes qui souhaitent reprendre une formation peuvent concerner aussi bien la formation pour adulte que l'apprentissage ou la reprise d'une scolarité plus classique. Ainsi, le panel de formation se doit d'être large et nous travaillons donc avec tous types d'organismes de formation. Les échanges avec les lycées (Saint Joseph, Ampère, Ronsard, Lycée agricole) nous permettent d'intervenir auprès des élèves sur des ateliers CV et lettre de motivation, leur permettant ainsi de connaître la Mission Locale et ses missions. Leur formation et les parcours possibles sont également présentés aux jeunes de la Mission Locale et une reprise de scolarité est ainsi envisageable en fonction des souhaits d'orientations évoqués.

Le GRETA, Alire et Via Formation sont des partenaires importants car proposant des parcours FLE, remises à niveau, Visa ou Visa+ qui permettent aux jeunes n'ayant pas les bases de les acquérir avant d'envisager une formation plus longue et qualifiante. Ces formations peuvent également accroître directement l'employabilité. Le GRETA et Promotrans proposent des formations courtes pour adultes (titres professionnels et formations qualifiantes) qui permettent aux personnes les réalisant d'accéder rapidement à un emploi.

Bien qu'un certain nombre de partenaires locaux proposent des formations, le panel est élargi grâce à des partenaires que l'on retrouve sur un territoire à plus grande échelle : EPIDE, école de la deuxième chance, CFAS (Blois),... Les partenariats avec ces organismes sont plus distendus car la mobilité est parfois un frein pour accéder à ces formations plus éloignées mais elles restent une offre intéressante pour pallier à ce que nous n'avons pas sur l'arrondissement de Vendôme.

Avant l'envoi en formation, un travail d'orientation est réalisé auprès des jeunes. Ainsi, des outils tels que les tests NV7, Explorama et Motiva sont mobilisables en interne et des évaluations par des partenaires comme le CRIA sont organisées de manière régulière.

## Accompagnement vers et dans l'emploi

En 2020, 1 962 établissements employeurs ont été recensés sur le territoire couvert par la Mission Locale. Un certain nombre de ces établissements ont des recrutements réguliers, soit pour couvrir des besoins sur des périodes spécifiques, soit dans le cadre du remplacement des salariés partant à la retraite. Beaucoup de postes demandent peu de qualifications et sont donc facilement accessibles pour un grand nombre de jeunes. De plus, les entreprises de l'arrondissement de Vendôme déclarent 2 651 projets de recrutement en 2024 soit 13,2 % de plus qu'en 2023.

Concernant l'accompagnement vers et dans l'emploi, les entreprises et les agences d'intérim sont des partenaires privilégiés que nous mobilisons en amont, pour la découverte des métiers, des secteurs et du monde de l'entreprise et en aval, lorsque le jeune a intégré l'entreprise afin de pouvoir effectuer un suivi du jeune en emploi pour continuer de l'accompagner à la résolution de problématiques périphériques qui peuvent s'avérer être des freins au maintien à l'emploi.

A la Mission Locale, toutes les formes d'emploi sont étudiées. Ainsi, nous mobilisons les jeunes sur des offres d'emploi saisonnières (pour lesquelles l'ARML nous informe des sessions de recrutement qui se trouvent parfois hors du territoire) et nous les informons sur l'entrepreneuriat en les orientant vers la BGE Terres de Loire, acteur majeur du territoire sur cette question. L'équipe de la Mission Locale bénéficiera d'une formation par cette structure afin de mieux orienter et informer les jeunes et nous avons la volonté dans les prochaines années de mettre en place davantage d'actions concrètes sur la création d'entreprise car cela constitue une véritable opportunité d'insertion pour nos jeunes à plus ou moins long terme.

## Emploi

Sur les offres d'emploi et métiers en tension (Source : Pôle Emploi – Enquête BMO 2023), l'enquête Besoin de Main d'œuvre de Pôle Emploi (BMO) laisse présager, sur la zone 2 651 projets de recrutement pour l'année 2024. Même s'il convient d'analyser cette augmentation avec précaution, le nombre de répondants étant variable d'une année sur l'autre, il est à noter qu'il est en hausse constante depuis quelques années. Parmi ces projets, la plupart des recrutements évoqués par les entreprises ayant répondu à l'enquête portaient sur les secteurs suivants : industrie, commerce, construction, services.

Les Missions Locales sont les acteurs centraux de l'accompagnement des jeunes entre l'école et l'emploi, avec une prise en compte globale de leurs attentes. Elles proposent à chaque jeune, une offre intégrée d'accompagnement personnalisé, avec une mobilisation adaptée de la diversité des dispositifs et des outils d'insertion sociale et professionnelle contribuant à leur accès à l'emploi et à l'autonomie. Dans un esprit de complémentarité, il est indispensable pour la Mission Locale du Vendômois de renforcer le partenariat avec France Travail avec pour objectif de favoriser une meilleure prise en compte des attentes et besoins des jeunes en leur proposant des actions d'autant plus ciblées sur l'emploi et de bénéficier de la connaissance économique du territoire.

La coopération entre la Mission Locale et l'agence France Travail de Vendôme favorisera la mise en cohérence des interventions au service des jeunes, afin d'éviter tant les doubles accompagnements, les renvois d'un réseau à l'autre, qu'un effet de concurrence voire des « trous » dans le maillage territorial.

Des liens entre les deux structures sont déjà présents et réguliers depuis plusieurs années (rencontre mensuelle permettant de faire un point sur les jeunes suivis par les deux structures) mais la volonté est de pouvoir construire des actions communes et de pouvoir bénéficier mutuellement d'une offre de services nouvelle.

La Mission Locale du Vendômois a des liens privilégiés avec la dizaine d'agences d'intérim qui se trouvent sur son territoire d'intervention et avec lesquels des points réguliers sont faits concernant le marché de l'emploi. De manière ponctuelle, elle participe à des interventions au sein de la Mission Locale pour informer les jeunes de manière collective sur des périodes de recrutements importantes et sur le fonctionnement de l'intérim. Cela a notamment été le cas, lors du SAS Emploi mis en place par la Mission Locale en 2024 et qui a été un lieu d'échanges entre les jeunes et les entreprises sur leurs attentes respectives. Un job training a également clôturé ce SAS constituant ainsi une mise en situation concrète avec la bienveillance des entreprises qui ont apporté leur connaissance pour aider les jeunes à se préparer.

La Mission Locale va également à la rencontre des demandeurs d'emploi à l'occasion d'actions où sont présents plusieurs acteurs comme le Forum Job d'été (une fois par an) ou les Petits Dej' de l'emploi, organisés mensuellement. Des liens plus ponctuels mènent également à la mise en place d'actions comme avec AKTO, opérateur de compétences des entreprises de la branche professionnelle des secteurs des services, avec qui une information sur les métiers de la sécurité a été organisée. Les jeunes avaient bénéficié d'un temps en amont pour préparer l'échange qui a suivi la présentation.

## Entreprise

La Mission Locale du Vendômois compte deux Chargées de Relations Entreprise pour un équivalent temps plein. Des plages horaires dédiées à cette mission leur permettent de garder un contact régulier avec les entreprises du territoire et de recueillir les besoins en recrutement à diffuser ensuite à l'équipe et aux jeunes. Même si nous gardons une approche essentiellement tournée sur la demande du jeune et que nous n'avons pas les moyens ni le potentiel pour être dans une démarche quantitative de recueil d'offres, notre structure souhaite développer ce positionnement d'intermédiation jeunes et entreprises. Il sera important dans cette réflexion de pouvoir s'appuyer sur les nouveaux contacts générés par la mise en œuvre des contrats aidés, les liens avec les agences d'intérim, la mise en œuvre de telle ou telle action...

Les liens avec les entreprises prennent différentes formes sur notre territoire. Au-delà des contacts téléphoniques ou lors des bilans de périodes de mises en situation professionnelle. Nous sommes présents aux comités de développement (CoDeves) pilotés par l'Etat et la région et organisés par la Direction du développement économique et touristique de Territoires vendômois et qui rassemblent des entreprises et les acteurs de l'insertion. Plusieurs existent en lien avec les secteurs en tension (BTP, Hôtellerie-Restaurant Tourisme et Services à la personne) et sont des lieux d'échanges sur les besoins des secteurs et sur les actions mises en place. Des groupes de travail au sein de ces CoDeves mènent également à des actions en faveur de l'attractivité des métiers comme par exemple des actions de communication ou des forums emploi/formation ciblés sur les secteurs et que nous co-organisons.

Quelques visites d'entreprises sont mises en place, à l'initiative ou non de la Mission Locale mais nous souhaitons multiplier ce type d'action, idéalement en le faisant en lien avec France Travail et avec davantage de rencontre avec les salariés des entreprises qui parleront le mieux de leur quotidien en complément des interventions de personnes des ressources humaines, plus à même de présenter le fonctionnement global de l'entreprise.

La Mission Locale est une source d'information mobilisée par les entreprises lorsqu'elles se posent des questions sur l'apprentissage ou encore la mise en place de contrats spécifiques (ex : contrats aidés). Nous tendons à développer cette activité que l'on souhaiterait voir évoluer vers une réelle activité d'accompagnement au recrutement des jeunes et des publics spécifiques.

## Mobilité

Notre mission locale couvrant un territoire rural de 1 722 km<sup>2</sup> et regroupant 100 communes, la question de la mobilité est un enjeu majeur dans l'employabilité des jeunes que nous suivons. Seulement 35,4% d'entre eux ont le permis B. Nous pouvons constater que les difficultés pour l'obtenir sont la plupart du temps financières ou par manque de motivation.

Nous avons donc mis en place plusieurs actions en interne comme le simulateur de conduite dont nous avons fait l'acquisition en 2022. Depuis 2023, nous mettons une salle à disposition des jeunes ainsi qu'un écran et un accès à une plateforme d'entraînement au code deux fois par mois. N'ayant pas en interne les compétences pour réaliser des cours de code, ils travaillent en autonomie sur ces ateliers par groupe de 3 à 7 jeunes. L'objectif au lancement de cette action était plutôt d'offrir un espace d'entraînement au code de la route et de les motiver par la présence d'autres jeunes et par les échanges plutôt que de rester à le faire seul chez eux. Nous avons testé ce format quelques fois et les jeunes étant intéressés, nous l'avons pérennisé par la suite. En 2023, ce sont 29 ateliers qui ont été réalisés pour 88 participations (un même jeune pouvant participer plusieurs fois) Depuis cette année, nous proposons également des Code Rousseau en prêt aux jeunes (livres obtenus dans le cadre du partenariat avec ROOLE).

Toujours concernant l'accessibilité au permis, le FAJD Collectif sur la mobilité, nous permet, en partenariat avec ECF, de proposer une aide au financement du permis AM de 200 € à 10 jeunes par an. Cette aide a été mise en place pour la première fois en 2014. Pour les jeunes en formation PRF financée par la Région Centre-Val de Loire et qui ouvre droit à la rémunération, le COMBO Parfait est une aide supplémentaire mobilisable. Le jeune peut solliciter l'aide soit pour l'ensemble de sa formation au permis de conduire (code et conduite) soit uniquement la conduite s'il a déjà débuté ou obtenu le code en amont de sa demande. La demande d'aide doit se faire pendant la formation PRF. L'aide attribuée peut aller jusqu'à 1 800 €.

Depuis plusieurs années, nous avons également établi différents partenariats autour de cette thématique. En effet, parfois le permis (B ou AM) est obtenu mais l'accès à un véhicule reste difficile car coûteux donc il ne peut souvent pas être assumé par les personnes qui sont en démarche d'insertion professionnelle et qui n'ont pas de revenus. Ainsi, Mobilité 41 qui est un partenaire privilégié nous permet de proposer la location de scooter et maintenant de voiturettes, à des tarifs préférentiels. Ce sont 21 Jeunes qui en ont bénéficié en 2023.

Comme la prévention est importante, WIMOOV intervient une fois par mois afin de sensibiliser les jeunes aux dangers de la route. Également, des ateliers de prévention routière avec ECF ont été mis en place ces dernières années.

Il est à noter que l'offre territoriale des transports en commun est importante pour un territoire rural comme le nôtre. Cependant, le lien avec le scolaire est à prendre en considération car il a un impact sur l'offre qui est donc réduite à certaines périodes. Pour aller au-delà de l'arrondissement de Vendôme, des bus et trains régionaux et TGV via la gare de Villiers-sur-Loir sont accessibles et sont moins impactés par le scolaire. Pour l'utilisation de tous ces transports en commun qui ont un coût, la Mission Locale peut fournir des chèques régionaux qui permettent une prise en charge partielle. De plus, la carte Yep's qui peut être obtenue une fois que les jeunes se sont inscrits auprès de la Mission Locale, permet également de bénéficier de tarifs réduits.

Si nous prenons la mobilité au sens large, nous devons souligner que la Mission Locale peut aussi aider les jeunes à partir à l'international, notamment dans le cadre du dispositif Erasmus +. Véritable opportunité pour booster son expérience professionnelle, Erasmus + prend en charge une partie des frais liés au voyage et accompagne les jeunes à trouver une entreprise sur place ainsi que pour toutes les démarches administratives sur place. Nous les accompagnons en amont à la constitution du dossier de demande pour bénéficier de ce dispositif.

## **Loisirs, sport, culture et vie citoyenne**

Le territoire de Vendôme et, de manière élargie, la Région Centre-Val de Loire, sont des lieux importants de culture et de patrimoine. On retrouve sur Vendôme une salle de spectacle dont la programmation se veut diversifiée et au plus près de habitants avec des spectacles organisés sur tout le territoire. Nous pouvons également souligner qu'il y a un cinéma à Vendôme et un cinémobile ainsi que plusieurs médiathèques dans les communes de l'arrondissement. CICLIC est également une structure qui propose des ateliers et animations : l'agence de Vendôme est spécialisée dans le dessin d'animation. D'autres lieux historiques sont aussi présents et il faut noter que plusieurs châteaux de la Loire se trouvent dans un rayon géographique raisonnable.

Pourtant, l'accès à la culture et aux lieux de tourisme est assez restreint et cette question reste non prioritaire ou semble inaccessible pour un grand nombre de jeunes (financièrement parlant ou en terme de mobilité). Concernant l'aspect financier, nous sommes partenaires de l'association Cultures du cœur qui propose des places gratuites pour des lieux de tourisme ou pour des événements culturels (concert, spectacles...) sur le territoire mais aussi partout en France mais cette offre reste globalement peu mobilisée par les jeunes. En plus d'être présentée en individuel, elle leur est présentée lors d'un atelier mensuel, « si on sortait ? » animé par une conseillère. Elle présente également Yep's qui est une offre régionale cumulant des aides et des bons plans à destination des jeunes (chèques culture pour l'achat de livres ou de places de spectacle, réductions sur les transports...).

La Mission Locale bénéficie depuis 2022 d'une dotation de la part du Conseil Départemental pour la mise en œuvre d'actions favorisant l'accès aux vacances des jeunes. Nous avons donc établi un partenariat avec l'association Vacances Ouvertes qui œuvre à donner accès aux vacances aux publics en difficultés.

Nous avons créé un atelier sur deux jours au cours duquel nous accompagnons les jeunes dans le montage de leur projet de séjour avec, à l'issue, la remise d'un sac à dos contenant 300 € de chèques vacances, une trousse de secours et un kit de prévention. Dans le cadre de cette action, le Transfo (service jeunesse) propose le prêt de kit camping pour éviter l'achat de matériel coûteux qui ne sera pas forcément réutilisé.

Le Transfo est également un partenaire qui intervient mensuellement auprès des jeunes sur la question des Fakes News et sur la prévention par rapport aux contenus internet et des réseaux sociaux. Il propose également un espace d'information vers lequel nous renvoyons les jeunes régulièrement.

Côté sport, depuis 2023 nous avons mis en place un partenariat avec l'Union Sportive Vendômoise. Cela nous permet, une fois par mois, d'emmener les jeunes au sein de l'un des clubs de sport volontaire afin de leur faire découvrir une discipline et de les sensibiliser à la pratique du sport comme moyen de rester en santé (physique et mentale) et de créer du lien social. D'autres partenariats permettent également de mettre en place des actions moins régulières comme par exemple la Cani-rando avec l'association Nordic Attitude ou les interventions de l'UFOLEP.

Concernant la vie citoyenne, notre partenariat avec Finances et Pédagogie nous a permis de mettre en place un atelier pour inciter les jeunes à faire leur déclaration d'impôts par le biais d'une sensibilisation sur l'outil de déclaration et l'utilisation des impôts. Une fois par an, une rencontre avec le Sous-Préfet est organisée sous la forme d'un échange afin de permettre à 8 jeunes de découvrir l'administration et son fonctionnement.

Bien que nous soyons en train de développer des actions en faveur de l'accès aux loisirs, à la culture et à la vie citoyenne, un travail important reste à faire et notamment par le développement d'un réseau de partenaires en rapport avec cette thématique afin de pouvoir mettre en place des actions spécifiques. Les liens actuels sont existants mais peu développés : la Mission Locale dispose d'informations et oriente les jeunes vers les lieux culturels et de tourisme du territoire et au-delà lorsque la question se présente mais peu d'actions communes sont réalisées. Quelques-unes sont mises en place en 2024 (Projets « Passeurs d'images » avec CICALIC et Figures Libres sur le festival des Rockomotives, visite de la médiathèque de Vendôme) et seront à développer et pérenniser dans l'avenir. De nouvelles pourront être envisagées avec l'Hectare, l'office de tourisme, le Transfo et le Service Jeunesse.

## **Accès au logement et vie quotidienne**

Des liens importants sont établis entre la Mission Locale et la Maison Départementale des Solidarités, le Centre Intercommunal d'Action Sociale et le Foyer de Jeunes Travailleurs. Il n'y a pas d'actions communes spécifiques mais les échanges sont nombreux dans le cadre du suivi individuel des jeunes. C'est aussi le cas de manière plus ponctuelle avec l'UDAF 41, le service de prévention, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation et la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Pour la vie quotidienne, nous pouvons proposer plusieurs offres aux jeunes afin de les aider dans la gestion de leur quotidien :

- Une information collective mensuelle sur la gestion du budget avec un atelier interne animé par une conseillère
- Une information collective mensuelle sur la gestion financière (choix de la banque, arnaque, crédit et découvert) animée par Finances et Pédagogie
- Des bons d'équipements pour aller acheter des meubles, de la vaisselle ou encore des vêtements à la Régie de Quartier
- Des trousse de toilette, acquises par la Mission Locale dans le cadre d'un appel à projet lancé par la Caisse d'Epargne pour la mise en œuvre d'actions en faveur de la santé et de l'hygiène de vie
- Des chèques services dans le cadre d'un partenariat avec le Secours Catholique
- L'accès à une carte SIM et un forfait à moindre coût dans le cadre d'un partenariat avec Emmaus Connect.

Nous abordons aussi les questions de bien-être et de confiance en soi par de nombreuses actions mises en place avec l'association Parenthèse : ateliers cuisine, ateliers de fabrication de produits d'hygiène, Escape Game Nutrition, accompagnement individuel pour des jeunes ayant un mal-être important qui les empêche de se mobiliser, projet BRILLE (action de 4 jours autour de la thématique de l'image de soi), atelier mensuel d'une demi-journée sur l'image de soi...

Pour ce qui est des violences faites aux femmes, notre partenaire privilégié sur le territoire est l'association Collectives vers qui nous pouvons orienter les jeunes venant avec cette problématique et qui pourra leur proposer des solutions d'urgence et les accompagner dans les démarches.

## **Santé (handicap...)**

Concernant la santé, en complément d'un atelier interne mensuel, animé par une conseillère et abordant les questions de prévention, de démarches administratives de santé et d'informations sur les violences intrafamiliales et dans le couple, la CPAM intervient une fois par mois pour aborder la sexualité avec les jeunes. De plus, un bilan de santé est proposé aux jeunes par la CPAM dans un esprit de prévention et de détection d'éventuelles problématiques à traiter.

Sur le territoire, nous avons également le Centre de Planification ou d'Education Familiale présent sur Vendôme ainsi que la MDS et le CIAS qui sont en mesure d'accompagner et d'orienter les publics sur ces questions.

L'association Addictions France vient une fois par mois dans les locaux de la Mission Locale pour animer un atelier ayant pour objectif de sensibiliser les jeunes aux différentes formes d'addictions (licites ou non) et de les faire réfléchir à leur consommation. Cette intervention est couplée avec la permanence CJC (Consultations Jeunes Consommateurs) où les jeunes sont reçus en individuels afin de parler de leurs addictions et de commencer un travail pour les réduire.

Pour les publics en difficulté et les plus éloignés de l'offre de soins, nous pouvons orienter les jeunes vers le Dispensaire qui regroupe des professionnels de santé, pour la plupart retraités, et permettant ainsi un accès facilité pour des soins directs et urgents. Des jeunes de la Mission Locale se trouvant dans ce cas de figure sont régulièrement orientés.



Pour le public en situation de handicap, les liens avec la Maison Départementale des Personnes en situation de Handicap (MDPH) sont importants, autant pour l'établissement d'un diagnostic lorsqu'il y a des suspicions, que dans le cadre de l'accompagnement des jeunes concernés. L'AGEFIPH est également sollicitée. De plus, nous participons aux réunions partenariales sur cette thématique (Groupes Techniques Handicap organisés par l'ARML par exemple). Plusieurs structures d'accueil sont également mobilisées autant que de besoin : le SESSAD, les ESAT (Les Courtis, APF de Lunay et ARCADE), l'IME les Sables de Naveil et le Centre Médico-Psychologique.

Il n'y a pas d'actions spécifiques d'organisées ou seulement de manière très ponctuelle mais les liens avec ces structures sont bien établis.

# FEUILLE DE ROUTE

## Points forts de la structure

Ce diagnostic territorial partagé permet de dresser un bilan collectif des besoins, des ressources, des difficultés existantes sur notre secteur géographique pour les jeunes de notre territoire. Cet état des lieux alimente la conception de notre plan d'actions afin de mieux répondre aux besoins des jeunes et de définir une stratégie territoriale.

Depuis de nombreuses années, nous travaillons à répondre au mieux aux demandes des politiques publiques et aux sollicitations des partenaires mais aussi à mener des actions en fonction des constats que l'équipe peut faire dans l'accompagnement du public et aux sollicitations des jeunes. Ainsi, un important travail de réflexion et d'ingénierie a été mené au moment de l'arrêt de la Garantie Jeunes au profit du Contrat Engagement jeune et ce travail perdure aujourd'hui. Notre discours et nos manières d'accompagner se sont adaptés aux évolutions du public : de plus en plus de jeunes mineurs et déscolarisés donc peu diplômés et une détresse psychologique grandissante (harcèlement et/ou phobie scolaires, pathologies non prises en charges, angoisses liées à l'environnement).

Nous avons donc renforcé nos partenariats sur ces thématiques avec par exemple des échanges fluides avec le service de prévention, l'information régulière des organismes de formation sur leur offre et leur mobilisation par les conseillères avec des bilans réguliers auxquels nous sommes présents lorsque des jeunes sont sur la formation, une prise en compte accrue et encore en développement de la santé avec l'intervention de la CPAM (+ bilans de santé) et d'Addictions France et la présence d'une psychologue en interne vers qui les orientations de jeunes sont de plus en plus naturelles et nombreuses.

Les Points forts de la structure :

- Une organisation de l'offre de services structurée, par références et répondant aux principales problématiques repérées sur l'approche globale.
- Une capacité à innover pour répondre aux besoins des jeunes, des entreprises et des partenaires.
- Une organisation de l'activité d'accompagnement renforcé, organisée et pilotée au service des jeunes les plus en difficulté qui garantit un véritable suivi individuel et une sécurisation des moyens dédiés à ce parcours ainsi qu'une prise en compte rapide des besoins du jeune, que cela soit pour un premier accueil ou dans le cadre d'un suivi régulier.
- Une organisation garantissant une vraie proximité et un accès facilité par les conditions d'accueil du public avec des espaces de permanences au sein des mairies, maisons des jeunes ou espaces France Service.
- Une reconnaissance effective de nos partenaires et de nos collectivités sur la qualité de l'activité apportée et des accompagnements réalisés.

Certains points restent malgré tout à développer et à améliorer, mais la Mission Locale du Vendômois travaille à faire preuve d'une réactivité et d'une capacité d'adaptation maximale bien que certains partenaires soient absents du territoire (présent au niveau départemental mais donc moins accessibles) et que les moyens alloués à la Mission Locale ne permettent pas toujours d'aller plus loin dans le développement de nouvelles réponses adaptées aux besoins des jeunes.

## **Besoins non couverts et axe de progrès**

Bien que la Mission Locale du Vendômois soit en lien avec les entreprises du territoire et avec des partenaires intermédiaires, nous pensons que la Mission Locale a une place de conseil auprès des entreprises à investir. En effet, leur méconnaissance du public jeune entraîne parfois des situations d'incompréhension entre les demandeurs d'emploi, les salariés en poste depuis longtemps et les managers. Nous pensons qu'il serait donc intéressant de travailler sur cet aspect et de développer davantage l'activité de médiation en entreprise et de suivi dans l'emploi durable afin de sécuriser les parcours des jeunes et d'accompagner les dirigeants et managers dans l'accueil des travailleurs de cette nouvelle génération. Cela passera par la mise en place d'action de sensibilisation auprès des entreprises et de moments de rencontre et d'échange entre employeurs et demandeurs d'emploi.

Au cours de notre activité, nous avons remarqué que notre offre à destination des publics qui lisent et parlent peu ou pas le français est limitée et difficilement accessible. Comme c'est un profil que nous rencontrons régulièrement, nous souhaiterions développer des actions en faveur du public en situation d'illettrisme afin de pouvoir leur proposer des activités dans le cadre de leur accompagnement et lever ce frein pour qu'il puisse envisager d'accéder à l'emploi par la suite avec moins de difficultés, ainsi que pour éviter des ruptures de parcours. L'intervention et l'implication de partenaires pour le développement de cet axe sera primordiale.

La Mission Locale du Vendômois a, depuis plusieurs années, la volonté de gagner en visibilité et ainsi de toucher davantage de jeunes et notamment ceux qui ne viennent pas à elle. Pour cela, il est indispensable de se faire connaître davantage auprès des partenaires et autres acteurs du territoire et de mettre en place des actions d'« aller vers ». Bien que notre ancrage territorial soit affirmé, on remarque que certains liens se font parfois difficilement. Il est donc important de travailler sur des actions de ce type afin d'asseoir cet ancrage territorial et de rappeler régulièrement notre présence et aussi pour capter plus de nouveaux jeunes, soit directement, soit par le biais d'intermédiaires (familles, amis...).

Nous avons également le souhait d'impliquer davantage les jeunes dans la vie de la Mission Locale. En effet, nous faisons des constats et sommes en écoute active constante des besoins des jeunes, ce qui nous permet de proposer des actions pour répondre au mieux à leurs problématiques. Mais nous aimerions leur proposer de s'investir dans la construction des actions mise en place dans l'objectif d'étoffer notre offre de services avec des actions permettant la participation active des jeunes ensuite et d'être au plus près de leurs attentes pour les mobiliser davantage. De plus, il nous semble important de pouvoir leur laisser la parole et qu'ils puissent s'approprier l'offre de services.



Enfin, et parce que cela est un axe transversal, nous souhaitons renforcer le partenariat avec France Travail par le biais de la mise en place d'actions communes, de la mise à disposition de l'offre de services et par le développement d'une relation plus importante entre les équipes des deux structures.

# Plan d'action : feuille de route 2025-2026

## Fiche action 1 : Relations aux entreprises

Objectif général : Développer l'offre d'accompagnement des entreprises et de valorisation des métiers

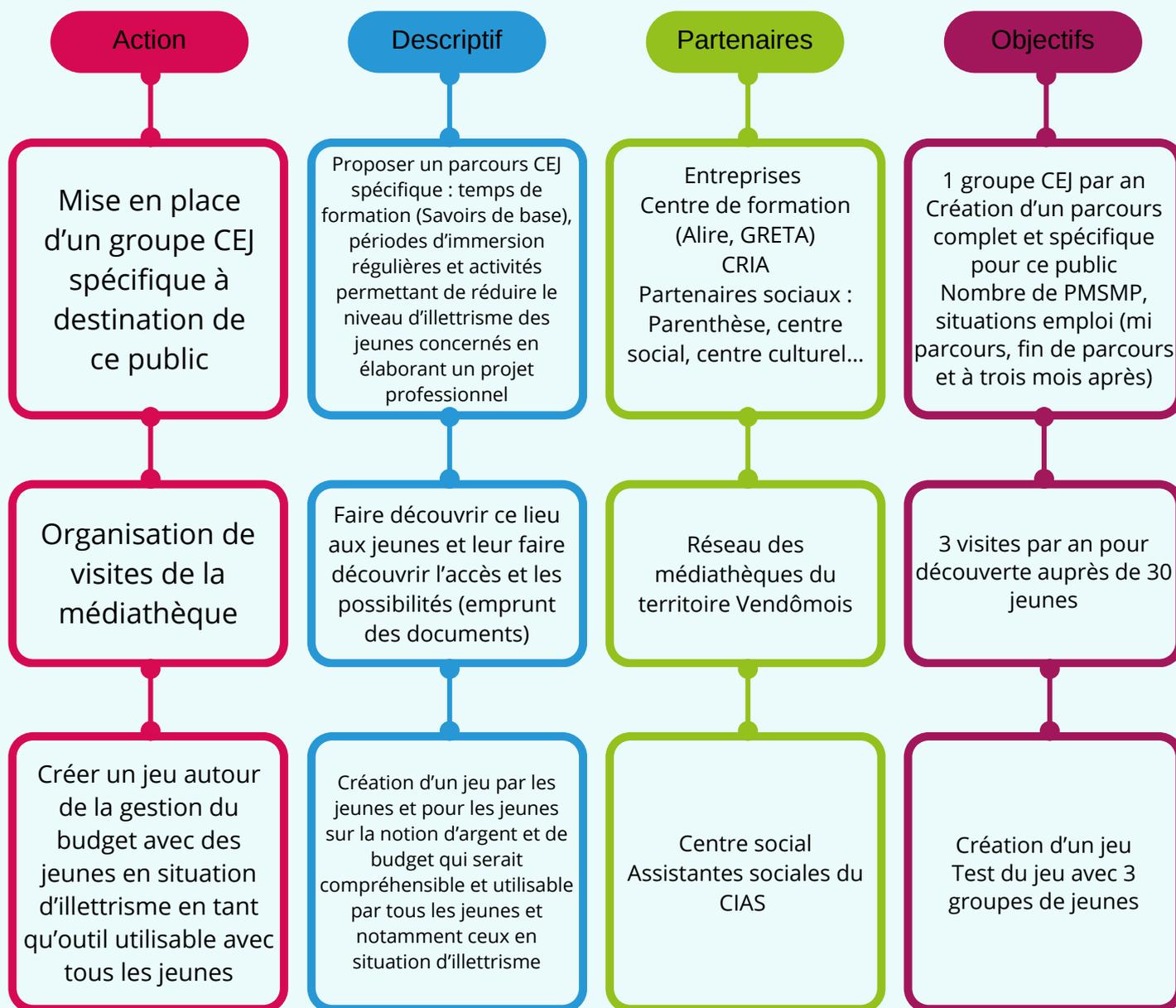
Actions à mener :

Action	Descriptif	Partenaires	Objectifs
Mettre en place des SAS Emploi	Accompagner une dizaine de jeunes sur 3 jours pour la découverte d'un secteur par le biais d'échanges avec des salariés et de visites d'entreprises	Entreprises du territoire Agences d'intérim	Par an : 2 SAS emploi Sensibilisation de 15 jeunes Mise en valeur de 2 secteurs ayant des besoins importants en recrutement
Mener des actions de suivi en emploi	Déployer l'offre de suivi en emploi de manière tripartite avec le jeune et l'entreprise pour la sécurisation des parcours (autres que contrats aidés)	Entreprises du territoire	Suivi en emploi dit durable de 6 jeunes par an Mise en place d'un rendez-vous tripartite au bout d'un mois d'emploi et au bout de 6 mois Réalisation de points entre le jeune et le conseiller une fois par mois jusqu'au 6 mois
Créer des parcours formation-emploi pour répondre aux besoins spécifiques d'entreprises du territoire	Identifier des entreprises ayant des besoins de recrutement importants sur des postes nécessitant une compétence spécifique	Entreprises du territoire Agences d'intérim Centres de formation	Identifier une entreprise par an Etablir ses besoins quantitatifs, la fiche de poste et le profil des candidats Contacter les organismes de formation proposant un parcours de formation avec les compétences recherchées Mettre en place une session de formation Réaliser un bilan à un mois, à mi-parcours et en fin de formation Réaliser un suivi en emploi avec un rendez-vous tripartite avec l'entreprise et le jeune à 1 mois et 6 mois et des bilans d'étape

## Fiche action 2 : Public en situation d'illettrisme

Objectif général : Mener des actions en faveur du public en situation d'illettrisme

Actions à mener :



## Fiche action 3 : Implication des jeunes

Objectif général : Impliquer davantage les jeunes dans la vie de la Mission Locale du Vendômois

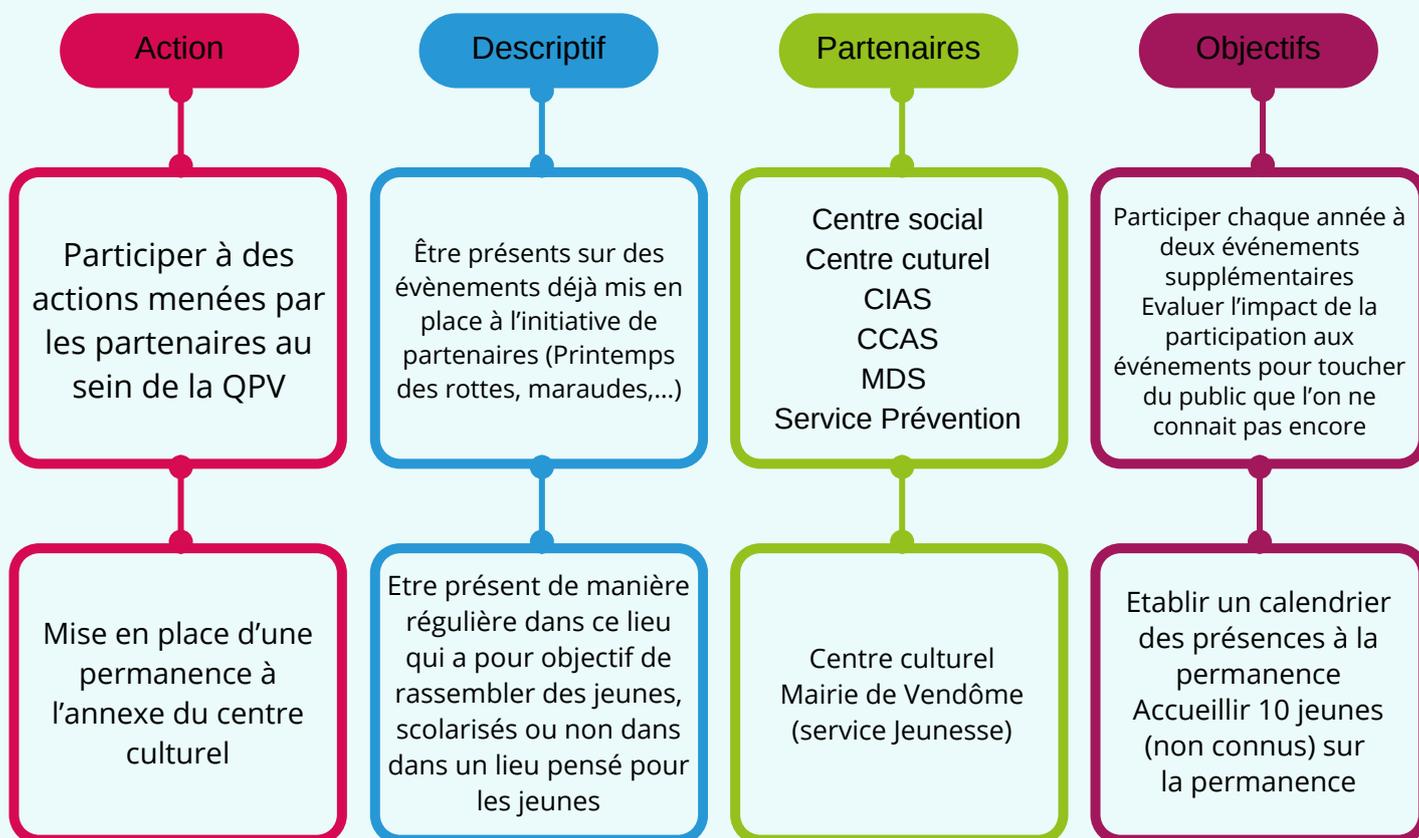
Actions à mener :



## Fiche action 4 : "Aller vers"

Objectif général : Développer le « Aller vers »

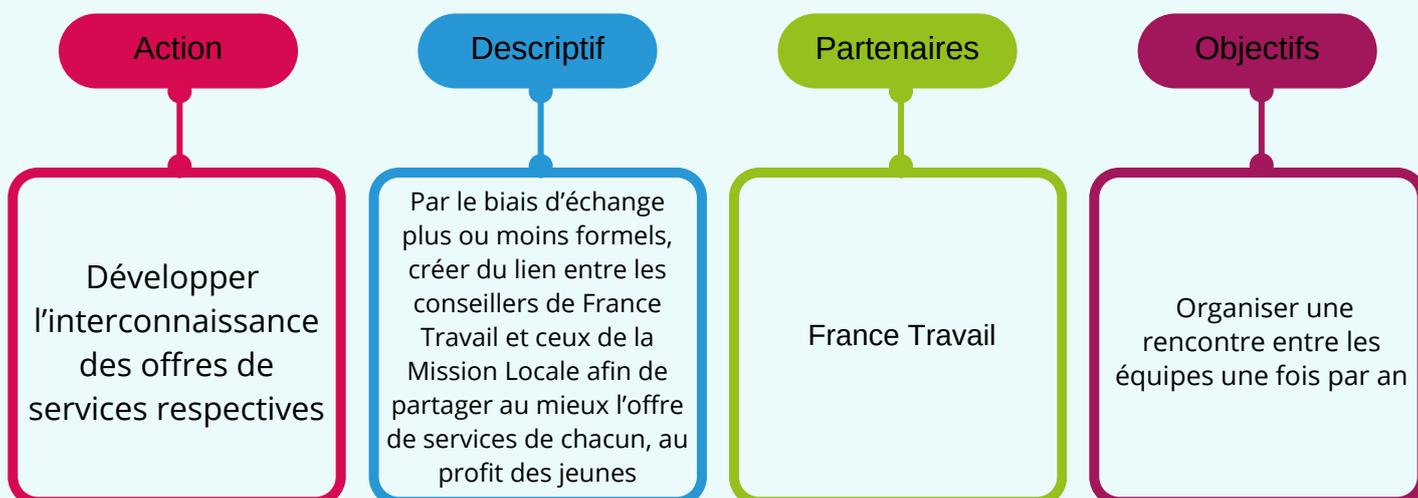
Actions à mener :



## Fiche action 5 : Lien avec France Travail

Objectif général : Renforcement et développement du partenariat avec France Travail

Actions à mener :



# SOURCES

- Focus sur la zone d'emploi de Vendôme -- GIP ALFA Centre-Val de Loire -- 2022
- Diagnostic Territorial Emploi de l'arrondissement de Vendôme -- Observatoire de l'économie et des territoires -- Janvier 2024
- Les fiches de l'observatoire "Le Vendômois recrute" N°175 -- Observatoire de l'économie et des territoires -- Janvier 2023
- Les fiches de l'observatoire "Portrait socio-démographique du Territoire Nord" N°178 -- Observatoire de l'économie et des territoires -- Octobre 2023
- Panorama de territoire : Département du Loir-et-Cher -- Observation Régional Formation Emploi et GIP ALFA Centre-Val de Loire -- Mars 2024
- Le Vendômois recrute : l'avenir s'écrit ici ! -- Observatoire de l'économie et des territoires -- Novembre 2023
- Présentation du comité de suivi du diagnostic préalable à la signature d'un Pacte Local des Solidarités en Loir-et-Cher -- Observatoire de l'économie et des territoires -- Septembre 2023
- Présentation de la restitution de l'état des lieux préalable à la signature du Pacte Local des Solidarités en Loir-et-Cher -- Observatoire de l'économie et des territoires -- Décembre 2023
- Enquête besoins en main d'oeuvre 2024 : l'essentiel à retenir sur le département du Loir-et-Cher -- France Travail -- 2024
- Rapport d'activité ARML Centre-Val de Loire 2023 -- Association Régional des Missions Locales Centre-Val de Loire -- 2023
- Flash Centre-Val de Loire n°91 "Le Centre-Val de Loire parmi les régions où les femmes participent le plus au marché du travail" -- Insee -- Septembre 2024
- Observation Scoaile Croisée des Acteurs Régionaux et Départementaux (OSCARD) -- Direction régionale d'e l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités -- 2022
- Les études de l'observatoire "Portrait social du Loir-et-Cher : Ressources et Vulnérabilités" n°105 -- Observatoire de l'économie et des territoires -- Septembre 2023

## Autres sources

- Taux de chômage localisé par région (Centre-Val de Loire) et par département (Loir-et-Cher) - - Insee
- Les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail (ex Pôle emploi) -- Direction régionale d'e l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
- Oriom
- CREFOP Centre Val de Loire
- INSEE
- Comptes rendus de réunions partenariales